

## Rapport d'activité

Janvier 2017 à juin 2018



## **I - PRESENTATION GENERALE**

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance d'expertise et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs du marché du travail : les directeurs des administrations centrales en charge de l'économie, de l'emploi et de la formation ainsi que de la statistique publique, les directeurs généraux du service public de l'emploi, les représentants des organisations syndicales et patronales représentatives – en pratique, le plus souvent, leurs négociateurs dans les champs de l'emploi et de la formation – des représentants des collectivités locales, ainsi que des spécialistes ou des praticiens dans les domaines de l'emploi et des ressources humaines : économistes, DRH, etc. Il est un lieu indépendant de travail en commun, de partage des connaissances, de débat et de propositions. Dans un domaine qui fait l'objet d'une gouvernance partagée, il produit des diagnostics communs ainsi que des recommandations à destination des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, dans leurs champs de compétences respectifs.

Le Conseil choisit les thèmes dont il se saisit. Il peut également répondre par des avis à des saisines gouvernementales émanant du Premier ministre ou des ministres chargés du travail et de l'économie

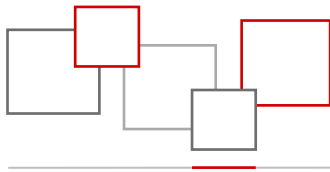
En règle générale, le Conseil se réunit une matinée par semaine. Au cours de ses réunions, plénières ou de travail, il organise des débats internes, auditionne des personnalités et institutions extérieures et adopte ses rapports. Les semaines au cours desquelles le Conseil ne se réunit pas, le Secrétariat général organise ses propres auditions afin d'enrichir l'expertise sur les thèmes étudiés. Afin de mieux faire connaître ses travaux dans le débat public et établir des ponts entre les acteurs de la politique de l'emploi et la recherche académique, le Conseil organise des colloques ainsi que des conférences thématiques. Sa Présidente et son secrétariat général sont également très fréquemment sollicités pour venir présenter les travaux du Conseil dans des cadres variés, qu'il s'agisse de présentations devant des acteurs institutionnels (audition par le Parlement par exemple), de la recherche (universités, think tanks, conférences...) ou des acteurs du marché du travail (entreprises, partenaires sociaux, branches professionnelles, acteurs de l'insertion...)

Le Secrétariat général du Conseil, équipe restreinte de cinq personnes, assure auprès de celui-ci une fonction d'animation, d'expertise et de synthèse. Il prépare les réunions du Conseil et en assure le suivi. Il peut commander aux administrations et organismes d'étude les travaux permettant d'alimenter les réflexions du Conseil. Il prépare, sous l'autorité du Conseil, les projets de rapports ou d'avis en vue de leur adoption.

Les rapports du Conseil et ses recommandations sont communiqués au Gouvernement et au Parlement.

Les rapports du Conseil, ainsi que les documents présentés lors des séances plénières ou des réunions de travail, sont également rendus publics sur le site Internet du COE (<http://www.coe.gouv.fr/>) et *via* twitter (@coemploi).

Le site Internet du COE a ainsi accueilli 111 000 visiteurs en 2017 et 60 000 au premier semestre 2018



## **II - ACTIVITES DU CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI**

### **Rapports et débats du Conseil**

De janvier 2017 à juin 2018, le Conseil a travaillé sur **deux thèmes**. Le premier thème (« Automatisation, numérisation et emploi ») a porté sur les conséquences de la révolution numérique sur l'emploi, les compétences et le travail. Ces travaux se sont échelonnés tout au long de l'année 2017. Le second thème (« Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ? ») a trait à l'impact des nouveaux modes de consommation sur l'emploi. Le Conseil y a travaillé au premier semestre 2018.

Ces travaux ont donné lieu à l'adoption et la publication de **quatre rapports du Conseil** :

- ✓ janvier 2017 : « Automatisation, numérisation et emploi : les impacts sur le volume, la structure et la localisation de l'emploi »
- ✓ septembre 2017 : « Automatisation, numérisation et emploi : les impacts sur les compétences »
- ✓ décembre 2017 : « Automatisation, numérisation et emploi : les impacts sur le travail »
- ✓ juin 2018 : « Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ? »

Ces quatre rapports ont en outre été alimentés par **cinq études quantitatives inédites réalisées par le Secrétariat général** :

- ✓ l'exposition des emplois salariés au risque d'automatisation en France ;
- ✓ quelles compétences pour les actifs en France dans une économie plus numérisée ? ;
- ✓ quelle organisation du travail pour les entreprises numérisées ? ;
- ✓ l'effet des technologies numériques sur l'intérêt, la complexité et l'intensité du travail ;
- ✓ quels effets sur l'emploi d'une relocalisation à la marge de la consommation des Français ?

**De janvier 2017 à juin 2018, le Conseil s'est réuni à 41 reprises (soit 16 réunions plénières et 25 réunions de travail) :**

- ✓ 25 réunions ont été organisées en 2017 (10 plénières et 15 réunions de travail) sur le thème de la révolution technologique ;
- ✓ 16 réunions ont été organisées au 1er semestre 2018 (6 plénières et 10 réunions de travail) sur le thème de la « Consommation responsable ».

**Au cours de ses travaux sur ces quatre rapports, le Conseil a auditionné 141 experts (dont 17 étrangers).**

Dans le cadre des travaux du COE, la Présidente et le Secrétariat général sont également amenés à auditionner des experts lors d'auditions et réunions bilatérales. Une trentaine d'experts ont ainsi été entendus pour la préparation du rapport « Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ? ».



## 1 – Lignes directrices des rapports du Conseil

### 1.1 - Automatisation, numérisation et emploi – Tome 1: les impacts sur le volume, la structure et la localisation de l'emploi.

Ce rapport a été adopté le 10 janvier 2017.

Les révolutions technologiques successives se sont accompagnées jusqu'à présent d'un développement de l'emploi. Mais les progrès réalisés dans le champ de la robotique et de l'intelligence artificielle, l'essor de l'Internet des objets, le traitement des données de masse (big data) ou l'émergence de l'impression 3D alimentent aujourd'hui des inquiétudes autour d'un « *futur sans emploi* ». Le débat public a été marqué par les conclusions d'études récentes, pour la plupart basées sur des données étrangères et non françaises, qui ne se concentrent que sur les suppressions d'emploi, et qui considèrent que les effets potentiels sur le volume de l'emploi seraient significatifs voire massifs, sans cependant nullement s'accorder sur l'ampleur de ce risque.

Or l'importance d'un diagnostic sur cette question est cruciale : c'est sur cette base que doivent s'appuyer les évolutions des politiques publiques à mettre en œuvre : elles ne sont, ni de la même ampleur, ni de la même nature selon que les transformations sont lentes ou brutales, mineures ou massives, et concentrées ou non sur certaines compétences, certaines zones géographiques, certaines catégories d'emploi.

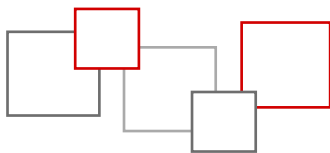
C'est pourquoi le Conseil d'orientation pour l'emploi a voulu aborder cette question centrale pour l'économie et pour notre pacte social, pour éclairer le débat public et la décision publique, en embrassant l'ensemble des défis mais aussi des opportunités de la révolution technologique en cours.

Le Conseil a souhaité **approfondir et affiner le diagnostic** en procédant à une analyse complète des impacts prévisibles de la nouvelle vague d'innovations technologiques à la fois :

- ✓ sur le **volume de l'emploi** (en termes de disparition, mais aussi de créations) ;
- ✓ sur la **structure de l'emploi** (quels sont les métiers et les secteurs les plus concernés ? comment les métiers sont-ils appelés à évoluer ? quels types de compétences seront à l'avenir prioritaires ?) ;
- ✓ sur la **localisation de l'emploi**, à la fois à l'échelle nationale (quelles pourraient être les zones d'emploi les plus concernées ?) et internationale (les technologies pourraient-elles favoriser un mouvement de relocalisation des emplois en France ?).

**Dans ce cadre, le Conseil a notamment fait réaliser par son Secrétariat général une étude statistique, sur la base de l'exploitation des données françaises et individuelles de l'enquête Conditions de travail, visant :**

- ✓ à apprécier la part des emplois qui seraient potentiellement concernés par l'automatisation, qu'il s'agisse d'un risque de suppression ou d'une possibilité de transformation des emplois ;
- ✓ mais aussi à en décliner les résultats globaux par métier, qu'il s'agisse là aussi des risques de suppression d'emplois ou des possibilités de transformation d'emplois.



Cette étude montre que :

- ✓ **moins de 10% des emplois cumulent des vulnérabilités qui pourraient en menacer l'existence dans un contexte d'automatisation ;**
- ✓ **la moitié des emplois existants pourrait voir leur contenu notablement ou profondément transformé.**

Le Conseil publie également une **liste de métiers** qui, au vu de cette étude, apparaissent les plus vulnérables ainsi qu'une liste de métiers dont le contenu est susceptible d'être transformé.

## **1.2 - Automatisation, numérisation et emploi – Tome 2 : L'impact sur les compétences**

Le Conseil a adopté, le 19 septembre 2017, un rapport sur les **effets de la révolution technologique en cours sur les besoins en compétences**.

**Au moment où le Gouvernement préparait un nouveau programme d'investissement dans les compétences et où le processus de réforme de notre système de formation professionnelle allait être enclenché, le Conseil a voulu identifier les moyens d'assurer l'ajustement entre les compétences des actifs et les besoins d'une économie en mutation afin de dresser un diagnostic partagé des enjeux liés à la transformation numérique et de proposer les grands axes d'une stratégie globale autour des compétences et de la révolution numérique.**

Pour documenter son diagnostic, le Conseil a multiplié les sources d'information. Il s'est appuyé sur la littérature économique. Il a réalisé une **étude sur les compétences des Français**, en mobilisant pour cela des données de l'enquête PIAAC. Afin de mieux connaître les besoins émergents dans les branches professionnelles, il a mené une enquête auprès des OPCA. Concernant les compétences expertes en technologies, il a également demandé à **LinkedIn** des informations basées sur l'utilisation de son réseau social en France<sup>3</sup>.

**Le Conseil montre que trois groupes de compétences seront bien plus mobilisées dans une économie numérisée, mais que leur niveau de maîtrise en France doit progresser, rapidement et pour un nombre très important d'actifs :**

- ✓ **on constate une pénurie significative et croissante de compétences expertes dans les nouvelles technologies**, évaluée à 80 000 emplois pour les seules technologies de l'information et de l'électronique, soit environ 10% de l'emploi actuel ;
- ✓ **pour environ 50% des actifs actuellement en emploi et dont l'emploi va se transformer, il existe un besoin très important de compétences techniques nouvelles**, certaines en lien direct avec les technologies, d'autres non ;
- ✓ **une part significative de la population active devra rapidement acquérir ou faire progresser ses compétences dites « transversales » (compétences numériques générales, cognitives, sociales et situationnelles)**. Il apparaît notamment que, s'agissant des compétences numériques générales, 8% des actifs sont en difficulté et 27% pourraient progresser pour disposer de meilleurs atouts. S'agissant des compétences cognitives, 13% des actifs en emploi sont en difficulté et 30% pourraient progresser pour disposer de meilleurs atouts. Des compétences sociales et situationnelles seront également un attendu pour la majorité des emplois.

**C'est pourquoi, sur la base de ce diagnostic, le Conseil propose les grands axes d'une stratégie globale d'évolution des compétences dans le cadre de la révolution technologique.**



Cette stratégie implique d'abord une **méthode rénovée dans le cadre d'un « Grenelle des compétences »** pour définir collectivement des objectifs – chiffrés- à atteindre, pour placer la transformation liée à la révolution technologique au cœur du dialogue social et garantir une gouvernance adaptée pour surmonter les cloisonnements.

Elle repose ensuite sur plusieurs **axes de changement** qui devront guider les évolutions à venir de notre système d'éducation, de formation professionnelle, d'orientation et de certification :

- ✓ en savoir plus sur les compétences et leur évolution, en particulier au niveau régional ;
- ✓ améliorer notre système d'orientation scolaire et professionnelle ;
- ✓ réformer notre système de certification professionnelle ;
- ✓ rendre l'offre de formation adaptée à l'évolution rapide du contexte technologique.

### 1.3 Automatisation, numérisation et emploi – Tome 3 : L'impact sur le travail

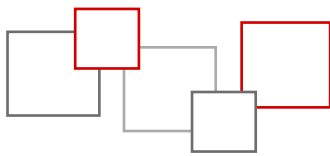
Ce troisième tome consacré à l'impact de la révolution technologique sur le travail a été adopté le 18 septembre 2017.

Avec ce troisième et dernier tome, le Conseil a voulu **établir un diagnostic sur les tendances actuelles d'évolutions des modes d'organisation du travail et leur lien avec les avancées technologiques ainsi que leurs implications sur les situations des personnes au travail avec le progrès technologique**. Le travail sera-t-il plus ou moins pénible, physiquement, psychologiquement ? Sera-t-il plus ou moins intéressant, plus ou moins complexe, plus ou moins intense ? Travaillerons-nous tous en mode start-up, de chez nous la plupart du temps, sans hiérarchie pesante, avec pour principale consigne d'innover, de créer, avec un droit à l'erreur permanent ? Ou serons-nous, au contraire, les assistants ou les collègues de robots de plus en plus perfectionnés, surveillés à temps plein pour chacun de nos gestes, de nos paroles, de nos actions ?

Ce rapport démontre que la révolution technologique actuelle permet et induit des évolutions très contrastées des formes d'organisation du travail.

**Dans la nouvelle étude quantitative qu'il a réalisée, le Conseil met ainsi en évidence un lien positif entre le degré de numérisation de l'entreprise et l'adoption de modes d'organisation du travail dits « flexibles » (travail en équipes autonomes, polyvalence, décentralisation des décisions..).** Des analyses complémentaires permettent d'identifier d'autres formes, proches, dites « post-tayloriennes » comme l'intrapreneuriat, l'entreprise étendue ou encore l'entreprise libérée, qui se développent aussi actuellement. . Pour autant, il n'y a pas de déterminisme technologique. En effet, les technologies sont aussi complémentaires de pratiques qui poussent plus loin encore les principes tayloriens de l'organisation scientifique du travail (comme celles fondées sur une utilisation intensive du *voice picking* sur les plateformes logistiques).

C'est donc plutôt à une hybridation de différents modes d'organisation du travail à laquelle nous assistons aujourd'hui, parfois au sein de la même entreprise. S'il n'y a pas de modèle unique d'organisation en lien avec les progrès en cours, il y a pourtant, au-delà de cette diversité, une tendance centrale marquante : le brouillage progressif des frontières des entreprises et leur ouverture progressive sur un écosystème local ou international toujours plus large et plus diversifié.



**Le Conseil montre également que les nouvelles technologies contribuent à modifier les situations de travail des personnes.** De fait, elles sont porteuses d'opportunités pour rendre le travail moins pénible physiquement ou psychologiquement, moins intense et plus intéressant, mais comportent aussi des risques réels. Dans une nouvelle étude quantitative, le Conseil a souhaité dépasser l'approche très diverse et fragmentée des situations de travail pour apprécier l'effet des technologies sur trois dimensions du travail : son intérêt, sa complexité et son intensité. **Elle met en évidence que la probabilité de juger son travail intéressant, complexe et intensif augmente avec un usage plus fréquent du numérique.** Cela se vérifie jusqu'à une certaine part du temps de travail (autour de 60 à 80 % du temps selon le cas en moyenne). Au-delà, la contribution du numérique devient négative pour l'intérêt et l'intensité du travail, et stable pour sa complexité.

**Au total, les avancées technologiques changent la donne dans les entreprises mais ne sont pas plus associées à un modèle type d'organisation qu'à une évolution type des situations de travail. Les technologies ne sont ni bonnes ni mauvaises en soi et il n'y a, de fait, ni déterminisme technologique ni organisationnel.**

**Le Conseil estime que le dialogue social constitue le levier essentiel pour accompagner la définition de la stratégie des entreprises et permettre l'indispensable appropriation collective des enjeux de la mutation numérique avec toutes ses conséquences en termes d'évolution des métiers, d'organisation du travail, de contenu du travail et des situations de travail.**

Il considère notamment que **la négociation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**, qui se révèle particulièrement adaptée aux enjeux, doit évoluer dans ses ambitions, son contenu et ses outils pour trouver enfin toute sa place. Trop souvent cantonnée à une logique de gestion à court terme de l'emploi, elle doit trouver sa vocation prévisionnelle pour traiter toutes les implications de la transformation numérique sur l'évolution des emplois et des métiers et sur celle des compétences, et cela en lien avec l'évolution des modes de management.

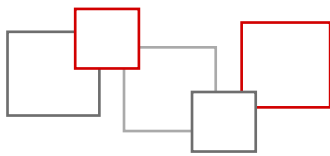
***Les auditions réalisées par le Conseil en 2017 sur le thème « Automatisation, numérisation et emploi »***

<b>Mardi 17 janvier 2017</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Tommaso PARDI, Directeur adjoint du Gerpisa, ENS Cachan ;</li><li>- Thibaut BIDEY-MAYER et Louisa TOUBAL, Chefs de projet, Fabrique de l'industrie.</li></ul>
<b>Mardi 24 janvier 2017</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Cédric PUYDEBOIS, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle, DGEFP ;</li><li>- Arnaud LACOURT, chef du bureau des diplômes professionnels, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).</li></ul>
<b>Mercredi 1er février 2017</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Frédéric SAINT-GEOURS, Vice-président du Conseil national de l'industrie ;</li><li>- Stéphane CARCILLO, Economiste à l'OCDE.</li></ul>



<p><b>Mardi 7 février 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stephan SCHMID, Conseiller social de l'ambassade d'Allemagne ;</li> <li>- Damien BROCHIER, Chef du Département Travail, Emploi et Professionnalisation, au Céreq.</li> </ul>
<p><b>Mardi 21 février 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Philippe DEBRUYNE, Secrétaire confédéral sécurisation des parcours par le développement des compétences et la formation professionnelle, à la CFDT, Vice-président du Comité paritaire national de l'emploi et de la formation (Copanef) et Alain DRUELLES, Directeur adjoint éducation-formation du Medef, membre du Copanef ;</li> <li>- Eric LABAYE, Directeur associé senior, McKinsey &amp; Company.</li> </ul>
<p><b>Mardi 28 février 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sonia BEAUMONT, Directrice de la prospective des métiers et de la politique de l'offre, et Christophe SADOK, Directeur de l'ingénierie, à l'AFPA ;</li> <li>- Emmanuelle PÉRÈS, Déléguée générale de la Fédération de la formation professionnelle (FFP) et Guillaume HUOT, Membre du Directoire de Cegos et Administrateur, à la FFP.</li> </ul>
<p><b>Mardi 7 mars 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Joël RUIZ, Directeur général d'Agefos-PME ;</li> <li>- Luc CHEVALIER, Directeur du CREFOR Haute-Normandie, Réseau Carif / Oref.</li> </ul>
<p><b>Mardi 14 mars 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Françoise DIARD, Responsable Emploi &amp; Gestion des compétences de l'UIMM, Coordinatrice de l'Observatoire de la métallurgie ;</li> <li>- David MARGUERITTE, 2ème Vice-président de la Région Normandie, en charge de la formation et de l'apprentissage, Membre de la Commission Emploi, Formation professionnelle et Apprentissage de Régions de France et Guillaume BASSET, Secrétaire général, Adjoint au Directeur général de Régions de France.</li> </ul>
<p><b>Mardi 21 mars 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Selma MAHFOUZ, Directrice de la DARES ;</li> <li>- Nathalie GREENAN, Directrice de l'unité de recherche Dynamique des organisations et du travail du Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail (CEET).</li> </ul>
<p><b>Mardi 28 mars 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pascal UGHETTO, Economiste et sociologue, Professeur à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée ;</li> <li>- Amandine BRUGIÈRE, Chef de projet « Digiworks », Fondation Internet Nouvelle Génération (FING).</li> </ul>

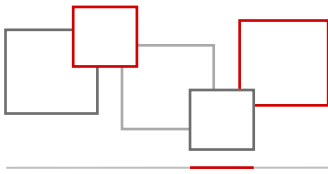




<p><b>Mardi 4 avril 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Yves PUNIE, Docteur, Chef de projet « Education et compétences », Centre commun de recherches, Département Innovation et croissance, Commission européenne ;</li><li>- Sandy GROM, Directeur adjoint, Unité Economie digitale, Equipe Compétences digitales, Département de la Culture, des médias et du sport, Gouvernement du Royaume-Uni.</li></ul>
<p><b>Mardi 11 avril 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Agnès AUBLET-CUVELIER, Chef du département Homme au travail, à l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) ;</li><li>- Marc-Eric BOBILLIER CHAUMON, Directeur-adjoint du laboratoire GRePS (Groupe de Recherche en Psychologie Sociale), Institut de Psychologie – Université Lyon 2.</li></ul>
<p><b>Mardi 18 avril 2017</b></p>	<p>Auditions, dans le cadre d'une table ronde, de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Karima SILVENT, Directrice des ressources humaines et d'Anne REBUFFEL, Responsable Prévision, emploi et compétences (AXA France) ;</li><li>- Gérard MATENCIO, Directeur de la transformation et de Caroline RITZENTHALER, Chef du Pôle accompagnement de la transformation numérique (Enedis) ;</li><li>- Vincent CHAMPAIN, Directeur général de GE Digital Foundry Europe (General Electric) ;</li><li>- Bertrand BALLARIN, Directeur des relations sociales (Groupe Michelin).</li></ul>
<p><b>Mardi 25 avril 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dominique DUFLO, Président de sa section thématique "Emploi, employabilité et attractivité des métiers" ;</li><li>- François TADDEI, Directeur du Centre de recherche interdisciplinaire (CRI) ;</li><li>- Alexandre TISSOT, Directeur Associé, Directeur des Programmes et Sandrine CATHELAT, Directrice de la Recherche et des Etudes, Netexplo.</li></ul>
<p><b>Mardi 9 mai 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Anca BOBOC, Sociologue chez Orange Labs, membre du conseil scientifique de l'ANACT ;</li><li>- Arno SCHIRMACHER, Directeur des ressources humaines, Hamburger Hafen und Logistik AG (HHLA) et Thomas MENDRZIKS, Représentant ver. di au Conseil d'établissement, membre du Conseil de surveillance de HHLA.</li></ul>



<p><b>Mardi 23 mai 2017</b></p>	<p>Auditions de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Emmanuel RAY, Professeur de droit privé, Université de Paris 1 - Sorbonne et Sciences Po ;</li> <li>- Yves STRUILLOU, Directeur Général du Travail ;</li> <li>- Sophie NERBONNE, Directrice de la Conformité et Wafae EL BOUJEMAOUI, Cheffe du service des « Questions sociales &amp; RH », Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).</li> </ul>
<p><b>Mardi 30 mai 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurence HURNI, Directrice des Solutions Emploi du Groupe Adecco et Laurent DA SILVA, Directeur général opérationnel de Badenoch &amp; Clark et Spring, Groupe Adecco ;</li> <li>- Antoine MORGAULT, Président de Syntec Conseil en Recrutement et CEO Europe &amp; South America de Robert Walters et François HUMBLOT, Directeur associé et fondateur de Grant Alexander.</li> </ul>
<p><b>Mardi 6 juin 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Glenda QUINTINI, Économiste principale, Division des compétences et de l'employabilité, à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE ;</li> <li>- Jean-Rémi GRATADOUR, Directeur exécutif du Centre Digital HEC Paris.</li> </ul>
<p><b>Mardi 13 juin 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurent REICH, Learning Practice and Digital Learning Director, L'Oréal ;</li> <li>- Patrick PLEIN, Directeur digital working, directeur de l'Académie Vinci, groupe Vinci ;</li> <li>- Sabine LOCHMANN, Présidente du Directoire de BPI group.</li> </ul>
<p><b>Mardi 20 juin 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Christophe SCIBERRAS, Directeur des relations sociales et de l'innovation sociale groupe, Directeur des ressources humaines France, Solvay ;</li> <li>- Armelle BOURDEN, Directrice de l'Emploi, Compétences et Parcours Professionnels, Orange ;</li> <li>- Bénédicte RAVACHE, Secrétaire générale de l'Association nationale des DRH (ANDRH).</li> </ul>
<p><b>Mardi 4 juillet 2017</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Louis GOUJU, Rapporteur général du Conseil national éducation économie (CNEE) ;</li> <li>- Thierry FRANCO, Commissaire général adjoint, Commissariat général à l'investissement (CGI) ;</li> <li>- Misoo YOON, Directrice générale adjointe de Pôle emploi.</li> </ul>



#### 1.4 Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ?

Ce rapport a été adopté le 19 juin 2018.

Dans ses trois précédents rapports, le Conseil a examiné les conséquences de la révolution technologique en cours sur l'emploi, les compétences, le travail. Mais d'autres évolutions profondes, même si elles sont d'une ampleur et d'un rythme autres, sont actuellement à l'œuvre avec un impact potentiel important sur l'emploi. On observe ainsi un essor de nouveaux modes de consommation dits « responsables ». Les consommateurs affichent ainsi une **préférence accrue pour des produits plus respectueux de l'environnement, plus sains, plus éthiques, plus socialement responsables, « made in local » ou « made in France »**. Ces tendances vont se poursuivre, voire s'accroître. Elles contribuent d'ores et déjà à modifier l'offre de produits. **Elles ont et auront des effets sur l'emploi**. Pourtant, cet impact sur l'emploi n'a jamais été étudié dans son ensemble. **Le Conseil en a donc évalué la nature et l'ampleur, en analysant les mécanismes à l'œuvre**.

**Au total, il estime que ces nouvelles tendances de consommation peuvent représenter un potentiel de développement de l'emploi, d'une ampleur variable selon les domaines**. Le rapport en détaille les effets secteur par secteur (« made in local », nouvelles pratiques d'achat, d'usage et de rejet, produits plus « verts », produits plus éthiques, produits bio) et met en évidence les canaux qui peuvent conduire à ces créations d'emploi. **Il souligne par ailleurs l'importance des réallocations sectorielles et géographiques susceptibles d'intervenir, avec des créations d'emploi dans certains secteurs, des transformations ou des destructions dans d'autres**.

**Une nouvelle étude quantitative réalisée par le Conseil et présentée dans le rapport confirme ce potentiel : elle montre que 150 000 emplois pourraient être créés si les ménages, comme ils en affichent l'intention dans les sondages, privilégiaient le « made in France » pour 10% des produits importés qu'ils achètent aujourd'hui. Ce potentiel est toutefois théorique. Pour qu'il devienne réalité :**

- **d'une part, l'offre productive française doit être au rendez-vous, à la fois en volume et en compétitivité**, pour répondre à ces nouvelles orientations de la demande en France et à l'étranger ;
- **d'autre part, il importe d'avoir les bonnes compétences au bon endroit**. Ces nouveaux modes de consommation se traduiront en effet par des transformations des emplois existants et des réallocations d'emplois entre secteurs économiques : c'est ce qu'on voit par exemple avec les produits « verts », le bio ou les circuits courts ;

**Réaliser ces deux conditions est indispensable** : dans tous les pays, l'offre productive, l'emploi et les compétences s'adaptent à cette nouvelle donne qui est une tendance mondiale. La France doit relever le défi de cette transformation de la demande.

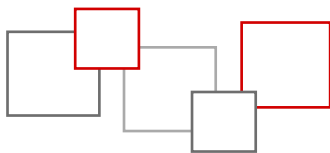
**Dans son relevé de conclusions, le Conseil considère que la France dispose de sérieux atouts pour cela, et pour s'affirmer dans la compétition internationale**. La France jouit ainsi de nombreux savoir-faire agricoles, industriels (grands groupes et PME) et artisanaux de qualité, avec une main d'œuvre qualifiée. Nombre d'entreprises françaises sont déjà positionnées sur des marchés d'avenir. Dans bien des domaines relevant de la consommation responsable, les pouvoirs publics ont manifesté un volontarisme précoce et ambitieux. L'économie sociale et solidaire y est développée. Des labellisations d'origine et de qualité, ainsi que des inspections et organismes chargés du contrôle de la qualité et de la sûreté des produits jouissent d'une bonne crédibilité, française et internationale. Les démarches RSE ont été précoces et importantes, contribuant à faire de l'offre française une offre plus socialement responsable.

**Le Conseil attire l'attention sur l'enjeu de la transformation des emplois** : si beaucoup de travailleurs déclarent trouver plus de sens à leur travail dans ces secteurs, et donc un meilleur épanouissement, une meilleure qualité de l'emploi n'est pas forcément inhérente à cette évolution de l'offre productive. La qualité des produits n'est pas nécessairement synonyme de qualité des emplois : c'est un point de vigilance pour les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.



**Auditions réalisées par le Conseil dans le cadre du rapport « Consommation responsable : une opportunité pour l'emploi ? »**

<p><b>Mardi 16 janvier 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Didier BLANCHET, directeur des études et synthèses économiques, INSEE ;</li> <li>- Pascale HEBEL, directrice du pôle Consommation et entreprises, CREDOC.</li> </ul>
<p><b>Mardi 23 janvier 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sophie DUBUISSON-QUELLIER, directrice de recherche au CNRS, directrice adjointe du Centre de sociologie des organisations de Sciences Po ;</li> <li>- Cédric MUSSO, directeur de l'action politique, et Guilhem FENIEYS, chargé de mission relations institutionnelles, UFC – Que Choisir.</li> </ul>
<p><b>Mardi 30 janvier 2018</b></p>	<p>Audition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stéphane PETITJEAN, directeur associé, Greenflex, en charge de l'étude « Les Français et la consommation responsable 2017 ».</li> </ul>
<p><b>Mardi 13 février 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elisabeth LAVILLE, fondatrice et directrice d'Utopies ;</li> <li>- Anne CHANON, directrice du Pôle Conseil RSE, Ethifinance ;</li> <li>- Priscille GHESQUIERE, responsable de la thématique « production et consommation responsables » ;</li> <li>- Michel HOURDEBAIGT et Eric PAUTARD, chargés de mission, Commissariat général au développement durable (CGDD).</li> </ul>
<p><b>Mardi 27 février 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean CHATEAU et Walid OUESLATI, senior économistes, OCDE ;</li> <li>- Diane RODET, sociologue au Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2.</li> </ul>
<p><b>Mardi 6 mars 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Florent GUHL, directeur de l'Agence Bio ;</li> <li>- Alban THOMAS, chef du département économie, et Frédéric WALLET, économiste, INRA.</li> </ul>
<p><b>Mardi 13 mars 2018</b></p>	<p>Auditions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lionel FONTAGNÉ, professeur d'économie à l'école d'économie de Paris et à l'Université Paris ;</li> <li>- Christophe DEBIEN, directeur général et Adrian DEBOUTIERE, chargé de mission, Institut national de l'économie circulaire</li> </ul>



<b>Mardi 20 mars 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Louis-Charles VIOSSAT, inspecteur général des affaires sociales, au titre du rapport « Les plateformes collaboratives, l'emploi et la protection sociale » ;</li><li>- Grégoire POSTEL-VINAY, chef de la Mission Stratégie, Direction générale des entreprises, Ministère de l'Economie et des Finances.</li></ul>
<b>Mardi 27 mars 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Jacques CREYSSEL, délégué général, et Isabelle SENAND, Directrice des études, Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) ;</li><li>- Philippe QUIRION, directeur de recherche au CNRS – CIRED.</li></ul>
<b>Mardi 5 avril 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Odile CLUZEL, sous-directrice de la communication, de la programmation et de la veille économique, Gautier DUFLOS, chef du bureau de la veille économique et des prix, et Emmanuel KOEN, chargé de mission auprès de la sous-directrice des produits alimentaires et des produits agricoles et alimentaires, DGCCRF ;</li><li>- Cyril COSME, directeur du bureau de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour la France.</li></ul>
<b>Mardi 10 avril 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Julie STOLL, déléguée générale Commerce Equitable France ;</li><li>- Jean-Pierre LOISEL, chef du service communication, éducation et développement de l'Institut national de la consommation (INC).</li></ul>
<b>Mardi 17 avril 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Hugues VIDOR, président de l'UDES ;</li><li>- Laurent PASQUIER, co fondateur et directeur général de la Marque du Consommateur – C'est qui le Patron ?! ;</li><li>- Hugues de BEAUGRENIER, directeur de la protection sociale, L'Oréal ;</li><li>- Maurice MANCEAU, directeur délégué, Saint-Gobain ;</li><li>- Joël TRONCHON, directeur développement durable, Groupe SEB.</li></ul>
<b>Mardi 24 avril 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Arnaud LEROY, président, et Anne VARET, directrice exécutive adjointe stratégie, recherche et international, de l'ADEME ;</li><li>- Bertrand SABLIER, délégué général, et Laetitia ASSALI, directrice des affaires sociales, Fédération française du bâtiment ;</li><li>- Emmanuelle BUTAUD, déléguée générale, Union des industries textiles ;</li><li>- Magali SMETS, directrice Générale, et Luc WANGEN, directeur des Affaires sociales, emploi, formation, Union des industries chimiques.</li></ul>



<b>Mardi 3 mai 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Louis MARECHAL, conseiller politique, Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE ;</li> <li>- Carole HOMMEY, coordinatrice Initiative clause sociale.</li> </ul>
<b>Mardi 15 mai 2018</b>	Auditions de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fabien DURIF, directeur de l'Observatoire de la consommation responsable, professeur à l'Université du Québec à Montréal ;</li> <li>- Guido de JONGH et Ben EGAN, conseillers, Confédération européenne des syndicats (CES).</li> </ul>

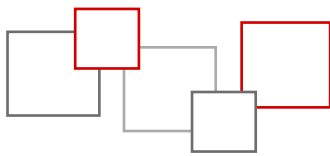
## 2. Les contributions du Conseil et sa participation à l'animation du débat public

Suite à l'adoption des trois rapports sur la révolution technologique, les travaux du COE sont depuis début 2017 au centre des réflexions et des analyses conduites pour préparer et accompagner la transition numérique dans les entreprises et les branches professionnelles.

Ainsi, la Présidente et le Secrétariat général du Conseil ont été très fréquemment sollicités en France et à l'international, pour présenter ces travaux, dans des cadres variés (Parlement, branches professionnelles, entreprises, services publics, acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation, institutions du marché du travail, universités, think tanks ...). Le tableau ci-dessous présente les principales interventions.

### *Auditions ou interventions de la présidente du COE et du Secrétariat général*

Dates	Organismes/Thématique	Intervenants
<b>2018</b>		
Vendredi 29 juin Bruxelles	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » lors de la conférence internationale « <i>De(s) monde(s) du travail en mutation</i> » organisée par l'Institut syndical européen (ETUI), en collaboration avec la Confédération européenne des syndicats (CES).	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 26 juin Paris	Intervention dans le cadre de l'Assemblée générale du Prism'emploi.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 26 juin Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » dans le cadre d'une table ronde intitulée « Inclusion numérique & domicile : accompagner les compétences », Congrès de la FEPEM.	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 25 juin Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » lors des <i>Entretiens de Belleville</i> de la CFDT sur la robotisation.	Marie-Claire Carrère-Gée

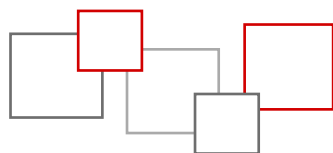


Jeudi 31 mai Paris	Soirée d'échanges avec des bénévoles de l'association Solidarités Nouvelles contre le Chômage autour des compétences numériques, cognitives et sociales de base dans le contexte de la révolution digitale et de l'automatisation	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 22 mai Bruxelles	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi », avec un focus sur l'offre et la demande de compétences expertes dans les technologies lors du « <i>LinkedIn Europe Day</i> » au Parlement européen.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 17 mai Mulhouse	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » lors de la <i>Conférence annuelle 2018 Eures-T Rhin supérieur</i> réunissant les acteurs territoriaux de l'emploi (Allemagne, France, Suisse) sur le thème de la transformation digitale et de ses conséquences pour les services publics de l'emploi, l'intermédiation sur le marché du travail et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 15 mai ENS Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » dans le cadre du séminaire sur l'avenir du travail organisé par <i>l'Institut de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 3 mai Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » dans le cadre d'un débat de la Revue Risques consacré à la robotisation des tâches.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 25 avril Lyon	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » devant le think tank <i>Industrie 4.H</i> en lien avec l'Aract Auvergne Rhône Alpes.	Hervé Monange
Jeudi 19 avril Paris	Audition du COE sur les conséquences de la révolution technologique sur l'emploi des jeunes et des seniors, devant la <i>Délégation sénatoriale à la prospective</i> (dans le cadre des travaux prospectifs sur les relations inter-générationnelles "Pacte entre les générations", animés par Mmes Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre, M. Julien Bargeton, sénateur de Paris et Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin).	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 16 avril Paris Sénat	Intervention à la table ronde intitulée « Intensifier le lien apprentissage, emploi et économique » dans le cadre de la 18 <sup>ème</sup> édition des <i>Rencontres sénatoriales de l'apprentissage</i> , sur le thème « Apprentissage et Artisanat : porteurs d'avenir et d'emplois dans nos territoires ».	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 28 mars Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » lors du séminaire « L'avenir de l'emploi et du travail » organisé par <i>l'association Futuribles International</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée



Mercredi 21 mars Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi » lors de la session intitulée « L'impact du numérique sur l'emploi » dans le cadre du <i>Printemps de l'économie</i> , édition 2018.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 20 mars Oissel	Présentation des conclusions des rapports du COE « Automatisation, numérisation et emploi », et particulièrement des conséquences de la révolution technologique sur l'organisation et les situations de travail, dans le cadre d'une journée sur l'Industrie du Futur au sein de Renault Cléon organisée par l'ARIA Normandie.	Hervé Monange
Mercredi 7 mars Toulouse	Présentation des travaux du COE lors d'une réunion sur les enjeux de la robotisation, de l'automatisation, du numérique sur les territoires et de leurs effets sur l'emploi organisée par l'Agence d'urbanisme de Toulouse/Observatoire Partenarial de l'Economie, du Rayonnement et de l'Attractivité (OPERA).	Céline Gruffat
Mercredi 7 mars Paris	Audition du COE « Automatisation, numérisation et emploi » devant la Section thématique Emploi et compétences du Conseil National de l'Industrie (CNI).	Marie-Claire Carrère-Gée
Vendredi 23 février Athènes	Présentation des travaux du COE dans le cadre de la Conférence « Intelligence artificielle et emplois, la révolution en marche » organisée par l'Institut français de Grèce et réunissant des entreprises et des acteurs économiques et sociaux.	Hervé Monange
Jeudi 15 février Paris	Intervention dans le cadre de la Conférence sur « Les métiers de la relation client à l'épreuve des transformations technologiques et sociétales » organisée par l'AGIRC-ARRCO.	Céline Gruffat
Mercredi 31 janvier Québec	A l'invitation de la Coalition Force 4.0 de Québec et de l'Université Laval, intervention <i>keynote</i> lors de la Conférence d'ouverture du Symposium sur l'emploi « Prévenir le tsunami numérique », réunissant les autorités gouvernementales du Québec, des chercheurs de l'Université de Laval, des institutions en charge du développement économique, des chefs d'entreprises et des syndicats du Québec.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 25 janvier Paris	Intervention dans le cadre de la Conférence « Intelligence artificielle, numérique : quelle école pour préparer aux mutations rapides et profondes du marché du travail? » organisée par la Fondation Croissance responsable, devant des enseignants, étudiants et chercheurs.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 9 janvier Paris	Présentation de nos travaux Automatisation, numérisation et emploi devant des DRH d'entreprises internationales Implantées en France (Cercle People First).	Marie-Claire Carrère-Gée

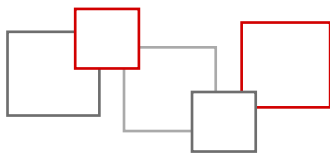




<b>2017</b>		
Vendredi 15 décembre Paris	Intervention lors d'une réunion paritaire <i>Dialogue économique « Entreprise du futur, numérisation, digitalisation et emploi »</i> à l'UIMM.	Hervé Monange
Mercredi 13 décembre Paris	Présentation de l'analyse prospective de nos travaux sur l'automatisation, la numérisation et l'emploi devant la Commission de travail sur la filière numérique et informatique de la <i>Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)</i> .	Hervé Monange
Mercredi 13 décembre Paris	Intervention sur la situation de l'emploi en France dans le contexte de la révolution technologique et des réformes en cours devant les membres du <i>Club de Bruges</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 12 décembre Paris	Présentation des travaux du COE « Automatisation, numérisation et emploi : l'impact sur les compétences », lors de la 1ère édition de l'Agora Industrie sur le thème « <i>L'Homme au cœur de l'industrie du futur</i> », organisée par l' <i>Alliance Industrie du Futur</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 11 décembre Bordeaux	Intervention sur « <i>le développement des compétences et la formation des jeunes : quelles perspectives d'action ?</i> » aux Rencontres nationales du réseau des missions locales organisées par l' <i>Union nationale des missions locales (UNML)</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 7 décembre Paris	Intervention lors de la 35ème Session nationale de l'Institut National du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP), dans l'atelier " <i>L'impact du numérique : entre tsunami et métamorphose, quels chemins vers de nouveaux modèles économiques et sociaux ?</i> ".	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 4 décembre Paris	Intervention dans une conférence-débat de l'association Futuribles International.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 30 novembre Paris	Intervention sur l'emploi et le travail des seniors à l'heure du numérique au Colloque annuel du <i>Conseil d'orientation des retraites (COR)</i> « <i>Vieillesse, travail et âge de la retraite</i> ».	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 30 novembre Strasbourg	Intervention sur l'enjeu des compétences dans un monde en mutations au Séminaire des Présidents et Directeurs de FONGECIF.	Hervé Monange
Mercredi 29 novembre Reims	Intervention au congrès de la <i>CFDT agroalimentaire</i> , dans l'Atelier sur l'impact du numérique sur le monde du travail.	Marie-Claire Carrère-Gée



Jeudi 23 novembre Londres	Intervention lors de la Conférence " <i>The world of work in transformation: A new deal on education and skills</i> " organisée par le think tank <i>Policy Network</i> - Londres	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 15 novembre Luxembourg	Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg – A l’invitation du Ministre du travail luxembourgeois, intervention sur les répercussions de la numérisation sur le marché du travail lors de la Conférence sur l’incidence de la numérisation sur le marché de l’emploi et de la formation.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 14 novembre Paris	Présentation du rapport Automatisation, numérisation et emploi lors du Colloque « <i>Dessignons la filière des SAP de demain</i> » organisée par la Direction générale des entreprises (DGE) – Mission des services à la personne.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 14 novembre Paris	Présentation du rapport Automatisation, numérisation et emploi à l’occasion de la réunion nationale annuelle des Inspecteurs de l’Education nationale.	Hervé Monange
Jeudi 9 novembre Paris	Intervention lors du Séminaire de travail « <i>Economie du numérique</i> » de l’ISST.	Céline Gruffat
Jeudi 9 novembre Paris	Intervention sur les conséquences de la révolution technologique en cours sur l’emploi et sur les compétences des actifs lors de la Journée nationale de la <i>Fédération des acteurs de la solidarité</i> « <i>Tout le monde est employable</i> ».	Marie-Claire Carrère-Gée
Mardi 24 octobre Marseille	Intervention lors de la 25 <sup>ème</sup> Conférence régionale consacrée à l’emploi et aux transformations numériques organisée par <i>AGEFOS PME</i> , devant des chefs d’entreprises et des acteurs de la formation.	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 18 octobre Paris	Intervention au Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans le cadre du Colloque « <i>Langue française et cohésion sociale</i> » organisé par le Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 5 octobre Paris	Seconde audition du COE par Cédric Villani dans le cadre de la <i>Mission France Intelligence artificielle</i> confiée par le Premier ministre.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 5 octobre Paris	Présentation des travaux portant sur l’automatisation et ses effets sur l’emploi dans le cadre du Séminaire « <i>Statistiques, Etudes et Evaluation</i> » de <i>Pôle emploi</i> .	Carmelo Zizzo
Mercredi 4 octobre Paris	Audition par la section des activités économiques du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur les évolutions de l’emploi et des métiers liées à la transformation de l’appareil productif dans le cadre de l’élaboration d’un projet d’avis intitulé « <i>Industrie, moteur de croissance</i> ».	Marie-Claire Carrère-Gée



Vendredi 29 septembre Paris	Présentation des travaux sur « Automatisation, numérisation et emploi » à l' <i>Institut de gestion publique et du développement économique (IGPDE)</i> – Cycle des hautes études pour le développement économique.	Hervé Monange
Jeudi 28 septembre Paris	Intervention lors du colloque : « <i>Vers le plein emploi, sécurisons les reconversions professionnelles</i> » organisé par <i>Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)</i> – Table ronde « <i>Reconversions et transformations du travail, sommes-nous prêts ?</i> »	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 28 septembre Paris	Intervention devant le Cercle du droit social de l'entreprise : « <i>Quels bouleversements dans les emplois du fait du développement d'un monde digital ?</i> ».	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 27 septembre Paris	Intervention en qualité de grand témoin à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du DRH numérique de l' <i>ANDRH</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 25 septembre Paris	Première audition par Cédric Villani dans le cadre de la <i>Mission France Intelligence artificielle</i> confiée par le Premier ministre.	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 21 septembre Paris	Intervention lors du colloque de <i>La Fabrique de l'Assurance</i> sur Les nouvelles frontières de l'assurance. Table ronde sur « L'assurance face aux défis des nouvelles formes de travail ».	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 28 juin Paris	« <i>Fracture numérique, fracture sociale</i> » - Intervention sur l'impact du numérique sur l'emploi et sur l'insertion des plus fragiles dans la transition numérique – lors d'une journée organisées par la <i>Fédération des entreprises d'insertion</i> .	Hervé Monange
Mardi 27 juin Paris	Présentation des travaux du COE sur la révolution technologique et l'emploi devant la <i>Fondation Jean Jaurès</i>	Marie-Claire Carrère-Gée
Lundi 26 juin Le Touquet	Ouverture des <i>Universités Fédérales de la Fédération des Services CFTD</i> , consacrées à l'impact du numérique sur l'emploi et l'organisation du travail.	Marie-Claire Carrère-Gée
Vendredi 23 juin Londres	<i>Chatham House</i> – Intervention dans le cadre de la Conférence internationale « <i>Future of work 2017</i> » (Table ronde « <i>Labour Market Dynamics and Productivity Challenges</i> »).	Marie-Claire Carrère-Gée
Jeudi 27 avril Paris	Présentation du rapport « Automatisation, numérisation et emploi » lors de la biennale de la <i>Chambre syndicale des formateurs consultants</i>	Hervé Monange

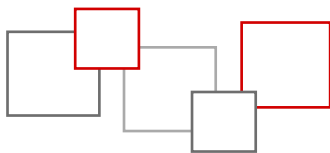


Mercredi 22 mars Paris	Présentation du rapport « Automatisation, numérisation et emploi » devant la Commission numérique de la <i>Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC)</i> .	Hervé Monange
Mercredi 15 mars Paris	Présentation de l'étude du COE sur les conséquences de la transformation numérique sur l'emploi dans le cadre de l'Université du numérique du <i>MEDEF</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Vendredi 10 mars Paris	Présentation du rapport « Automatisation, numérisation et emploi » dans le cadre d'un séminaire de travail organisé par <i>l'Ires et l'OFCE</i> .	Hervé Monange
Jeudi 9 mars Paris	Intervention sur L'Impact des technologiques sur les conditions et organisations de travail et les compétences des actifs dans l'économie sociale, dans le cadre de la Matinée organisée par <i>l'Union des employeurs de l'économie sociale (UDES)</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 1er mars Marseille	Conférence sur « <i>La Révolution numérique et le progrès technologique – Emplois dans un monde qui s'automatise : quels seront les emplois de demain ?</i> » organisée par le Club Eco du journal La Provence, devant des chefs d'entreprises, services publics et décideurs locaux.	Marie-Claire Carrère-Gée
Vendredi 27 janvier Paris	Présentation du rapport « Automatisation, numérisation et emploi » devant le groupe de travail sur l'intelligence artificielle du <i>Conseil national du numérique (CNN)</i> .	Marie-Claire Carrère-Gée
Mercredi 4 janvier Paris	Audition par le groupe de travail des partenaires sociaux représentatifs au plan national interprofessionnel sur la réforme de l'assurance chômage.	Marie-Claire Carrère-Gée

### 3. Impact de nos travaux sur la décision publique

L'initiative ou le contenu de plusieurs réformes et mesures initiées depuis 2005 (date de création du Conseil) par le Gouvernement et les partenaires sociaux correspondent à des préconisations formulées par le Conseil d'orientation pour l'emploi (par exemple : mesures prises en matière d'orientation scolaire et professionnelle, simplification des libellés des diplômes, meilleure transparence sur les débouchés des différentes formations, réforme de la formation professionnelle, renforcement des moyens de Pôle emploi et meilleure personnalisation de l'accompagnement, amélioration de l'effort de formation pour les demandeurs d'emploi, allègements de cotisations pour les entreprises pour améliorer leur compétitivité avec des contreparties en termes d'emploi, lutte contre l'illettrisme, investissements pour la formations afin de répondre aux difficultés de recrutement et aux emplois durablement vacants, etc.).

Les travaux de 2014 du Conseil ont ainsi notamment pu alimenter les mesures annoncées lors de la Grande conférence sociale de juillet 2014 (en particulier sur le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi) et le plan pour l'emploi dans les PME et TPE de juin 2015 (en particulier au vu du diagnostic élaboré par le COE sur les enjeux liés au développement des formes particulières ou nouvelles d'emploi).



En 2015, les travaux du Conseil ont à nouveau pu être pris en compte dans le cadre de différents chantiers et réformes :

- les travaux sur « *Internet et le marché du travail* » ont ainsi été publiés alors que Pôle Emploi, dans le cadre de son plan stratégique 2015-2020, engageait la deuxième étape de sa nouvelle stratégie numérique ;
- les travaux sur les réformes des marchés du travail en Europe ont pour leur part permis de faire un état des lieux détaillé des réformes intervenues ces dernières années en Europe et d'analyser leurs tendances communes et premiers effets. Ils ont été rendus publics en amont de la préparation du projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs.

En 2016, les travaux du Conseil sur l'accompagnement vers et dans l'emploi, analysant notamment les bonnes pratiques en matière d'accompagnement et les enseignements des études internationales sur les conditions d'efficacité des politiques d'accompagnement, ont permis, dans un contexte marqué notamment par la mise en place du Compte personnel d'activité et du Conseil en évolution professionnelle, d'éclairer utilement les pouvoirs publics (qu'il s'agisse par exemple des conditions de généralisation de la garantie-jeunes ou de l'expérimentation de l'accompagnement en situation de travail- prestation de suivi dans l'emploi), mais aussi les acteurs de l'insertion professionnelle dans le processus continu d'adaptation de leur démarche et de leurs actions et les acteurs du service public de l'emploi dans l'évolution de leur offre de services.

Le diagnostic porté en 2017 par le Conseil sur l'impact sur l'emploi de l'automatisation et de la numérisation et fondé sur de nouvelles analyses chiffrées fait désormais référence dans le débat public. Il a permis d'objectiver et ainsi d'éclairer utilement les nombreuses discussions sur ce sujet actuellement au cœur du débat public. Le tableau présenté *supra* recense les principales interventions du COE dans le débat public. De la même manière, les travaux du COE ont pu alimenter la mission de M. Cédric Villani, parlementaire en mission, sur l'intelligence artificielle (rapport *Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne* remis en mars 2018). Les travaux du COE constituent un point d'appui dans de nombreuses entreprises, branches professionnelles et au sein des organisations syndicales.

Les travaux du Conseil sur l'automatisation et la numérisation ont également porté sur la question des compétences nécessaires dans un univers professionnel plus numérisé. En la matière, le Conseil a non seulement réalisé un diagnostic précis, mais a aussi proposé les grands axes d'une stratégie globale pour les compétences. Ces analyses et propositions ont été rendues publiques en amont des récentes réformes, de manière notamment à pouvoir éclairer et alimenter le Plan d'Investissement dans les compétences (PIC) présenté à l'automne 2017 et le processus de réforme de notre système de formation professionnelle (négociation nationale interprofessionnelle concrétisée par l'accord du 22 février 2018 et projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel actuellement en cours d'examen au Parlement).

En 2018, les travaux du Conseil sur les effets de la « consommation responsable » sur l'emploi qui viennent d'être rendus publics sont également de nature à alimenter le débat public et à éclairer les politiques publiques en leur permettant d'avoir une meilleure appréciation de l'impact éventuel sur l'emploi des politiques publiques pouvant influencer le comportement de consommation des ménages.

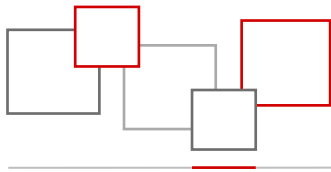


#### **4. Perspectives**

Pour garantir une réactivité par rapport à d'éventuelles saisines du Gouvernement et s'adapter au mieux aux demandes des partenaires sociaux, le Conseil d'orientation pour l'emploi définit ses thèmes de travail au vu des besoins exprimés par les acteurs du marché du travail, membres du Conseil.

Pour le second semestre 2018, le Conseil a ainsi choisi, au moment où le marché du travail poursuit son redressement et où les formes de travail tendent à se diversifier, de se pencher sur la question du travail non déclaré.

Le Conseil d'orientation pour l'emploi entend ainsi rester au cœur des débats sur l'emploi et des projets de réformes. Il poursuivra sa politique d'ouverture en organisant des rencontres avec les principaux acteurs et experts du champ de l'emploi (notamment dans une perspective internationale) afin de créer des liens, de favoriser des synergies et de mener des actions partagées.



20 avenue de Ségur  
75007 Paris  
[www.coe.gouv.fr](http://www.coe.gouv.fr)  
@coemploi

Le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance pluraliste et indépendante d'expertise et de concertation, placée auprès du Premier ministre, qui rassemble l'ensemble des acteurs du marché du travail. Il réunit les représentants des partenaires sociaux, les responsables du service public de l'emploi, les directeurs des administrations centrales intervenant dans le champ du travail et de l'emploi, des économistes et experts du marché du travail, ainsi que des représentants du Parlement et des collectivités territoriales.

